Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260709-DT_26_07_01-DE

DouarneneZ
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 9 juillet de l'An Deux Mille Vingt-six à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 3 juillet 2026, s'est réuni à Douarnenez, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 24
Jocelyne POITEVIN, André GUILLEMOT, Philippe LE MOIGNE, Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, Gildas HÉMERY, Marie-Pierre GUILCHER, Françoise PENCALET, Gaëtan OLIVIER, Ludovic QUELENNEC, Béatrice QUEFFELEC, Yves TYMEN, Marc RAHER, Sébastien THOMAS, Marie-Pierre BARIOU, François GUET, Isabelle STEFANUTTI, Julien LAOUÉNAN, Henri SAVINA, Marie-Pierre COSQUER.
Pouvoirs : Christelle DRÉANO, pouvoirs à Françoise LAOUÉNAN – LE LEC
François PHILIPPE, pouvoirs à Marie-Pierre GUILCHER
Sylvie VIGOUROUX-BUREL, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN
Catherine LAMOUR – GENTRIC, pouvoirs à Marie-Pierre COSQUER
Philippe CORNEC, pouvoirs à Henri SAVINA
Excusés : Marine GONIDEC, Jean-Loup THIVET

Secrétaire de séance : Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

DÉLIBÉRATION n° DT-26-07-01

OBJET : Projet de Collecte des Emballages Réemployables en Bretagne (CERB), engagement dans la phase 2 opérationnelle

Rapporteur : Ludovic QUÉLENNEC

La loi AGEC impose, depuis le 1er janvier 2023, que 5% des contenants mis sur le marché soient réemployables. Cette obligation passera à 10% en 2027. Force est de constater que le modèle du réemploi est, aujourd'hui, défaillant pour atteindre ces objectifs. Et encore plus si on prend en compte la réalité des cycles de réemploi de ces emballages.

Bretagne Next, en partenariat avec la Région Bretagne, a lancé une initiative afin de tester la collecte et la massification des contenants réemployables par le Service Public de Gestion des Déchets.

En 2025, Douarnenez communauté, qui souhaite un développement du réemploi sur son territoire, a participé aux travaux de la phase 1 préparatoire dans le cadre d'un appel à projet de Citéo. Les résultats de cette phase préparatoire sont encourageants. En effet, une proposition de modèle économique et technique permet d'envisager un déploiement opérationnel sur le territoire de Douarnenez Communauté.

En 2026, Douarnenez communauté souhaite passer à la phase 2 opérationnelle du projet CERB porté par Bretagne Next et la Région Bretagne avec le soutien de Citéo.

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement et Transitions du 17 juin 2026,
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 3 juillet 2026,
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **ENGAGER** Douarnenez communauté à passer à la phase 2 opérationnelle du projet CERB, sur la base des résultats de la phase 1 préparatoire à laquelle la collectivité a participé, si l'éco-organisme Citéo, **la Région Bretagne et Bretagne Next financent la phase opérationnelle.**

Fait et délibéré le 9 juillet 2026.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

Le secrétaire,
Françoise LAOUÉNAN – LE LEC